

PACTE » LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

GUIDE DE LA CONCERTATION REGIONALE EN METROPOLE

➤ *Le 9 septembre 2022 le Président de la République annonçait le lancement d'une concertation nationale pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Celle-ci repose par ailleurs sur d'autres politiques fondamentales qui demeurent prioritaires telles que celles axées sur la juste rémunération, l'accès à la ressource en eau ou la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques.*

La souveraineté alimentaire française se fonde sur l'activité des femmes et des hommes qui font la production agricole, dans sa diversité. Pacte et loi d'orientation et d'avenir ont ainsi pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique.

Trois thèmes prioritaires :

- *L'orientation et la formation ;*
- *L'installation et transmission des exploitations ;*
- *L'adaptation et la transition face au changement climatique.*

Sur la base de travaux préparatoires, le processus de concertation a été lancé le 7 décembre 2022 par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en lien étroit avec les Régions, il comprendra plusieurs modalités :

- *Une concertation nationale, pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en étroite association avec Régions de France ;*
- *Des concertations régionales, co-pilotées par l'État et les Régions et mises en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture en France métropolitaine ;*
- *Des consultations du public et des jeunes, au niveau national et territorial.*

➤ Les objectifs de la concertation régionale

Dans le cadre fixé et présenté lors de la réunion du 7 décembre, chaque région est invitée à contribuer aux débats en valorisant des travaux déjà réalisés et, autour des tendances fortes décrites dans une note de problématique nationale, à organiser une concertation pour à partir des tendances d'évolution observées au niveau régional

proposer des objectifs à retenir et identifier des leviers d'action à mobiliser. Ces éléments viendront enrichir les travaux mener au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire le pacte et la loi.

La note de problématique nationale annexée au présent document vise à identifier les facteurs clés d'évolution au niveau national d'ici 2040, en mesurer les impacts et décrire les ruptures et opportunités.

Cette note aborde quatre enjeux auxquels l'agriculture doit faire face et qui justifient une transition :

- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.

Un document de synthèse de la situation de l'agriculture régionale sera proposé en amont des débats : celui-ci reprendra les travaux prospectifs et études déjà réalisées en région et permettra l'approfondissement d'enjeux territoriaux.

Les débats régionaux devront prendre en compte les quatre enjeux identifiés ainsi que le contexte de l'agriculture régionale d'ici 2040.

Ils se poursuivront au travers de trois thématiques, miroirs des groupes nationaux et tiendront compte des enjeux identifiés :

- GT n°1 : Orientation et la formation ;
- GT n°2 : Installation et la transmission ;
- GT n°3 : Adaptation et la transition face au changement climatique.

Les groupes de travail régionaux devront identifier des propositions pour chacune des thématiques en identifiant les cinq propositions prioritaires. Elles seront décrites conformément au modèle pour la restitution présenté page 6.

Les propositions pourront concerner des mesures nationales à adapter éventuellement au plan régional et des mesures spécifiquement locales à l'adresse des collectivités locales partenaires.

Ces débats se conduiront dans le cadre du présent document élaboré par Chambre d'agriculture France et validé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Régions de France.

Un jeu de questions y est proposé pour nourrir les groupes de travail. Les questions sont une aide au débat et sont classées par objectifs de restitution. Les acteurs régionaux pourront approfondir ce jeu de questions, mais devront indiquer lors de la remontée des propositions les questions finalement abordées lors des débats.

Un cadre harmonisé est également proposé afin de synthétiser par thème et par suites à donner les différentes contributions des groupes de travail.

Ce guide, qui constitue un cahier des charges, identifie notamment les enjeux, les questions et problématiques clés, les acteurs à mobiliser, les objectifs à atteindre, les questions clés et le format de la synthèse à produire par chaque région.

La constitution du kit de concertation régionale

Pour accompagner la concertation régionale chaque Chambre régionale d'agriculture disposera des éléments suivants :

La **note de problématique nationale** sur les tendances lourdes et les défis posés à notre souveraineté à horizon de 20 à 25 ans.

Cette note présente les quatre grandes tendances qui impacteront notre souveraineté nationale à horizon de 20 à 25 ans. Elle met en avant les éléments certains ou quasi certains qui font consensus et qui impliquent des transformations de l'agriculture, des modèles d'exploitation et les métiers. Les solutions à ces évolutions ne seront pas évoquées. Les quatre tendances lourdes sont :

- Évolution démographique, de l'organisation du travail et des attentes des futurs agriculteurs ;
- Évolution du climat et évolutions pédoclimatiques et hydrologiques à échelle de la France et de ses territoires ;
- Évolution des moyens de production disponibles, accessibles ou autorisés (produits phytosanitaires, fertilisants, énergie, foncier) ;
- Évolution de la demande et des systèmes alimentaires européen et français.

23 fiches repères nationales (liste des fiches repères infra). Sur un recto-verso, elles présentent un point factuel de situation sur différents sujets clés qui seront nécessairement abordés lors de la concertation : démographie, foncier, installation, formation, compétences, mode d'organisation des entreprises agricoles, emploi...etc.

Une série de **documents de référence** de portée nationale pour aller plus loin en accès libre : données, diagnostics et actes de colloque, livre blanc etc. Lorsque des focus par région existent, ils seront indiqués. Il s'agit de documents pour aller plus loin et en accès libre (données, diagnostics et actes de colloque, livre blanc etc...). Cette base nécessitera d'être complétée par les documents spécifiques à chaque région et donc un temps devra être consacré en amont des débats à ce travail de recensement.

Le **diagnostic régional** réalisé dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique, ainsi que **les diagnostics de chacune des filières concernées**.

Le présent document cadrant la conduite de la concertation intitulé « **Guide de la concertation régionale** » reprenant les principes, méthodes et un jeu de questions proposées.

Un **cadre harmonisé pour la synthèse des contributions régionales**.

En outre, il sera produit par les services des Chambres d'agriculture, en lien avec les services de l'État et des Régions, **un document de synthèse de la situation de l'agriculture régionale** reprenant notamment les éléments du diagnostic régional conduit dans le cadre de la construction régionale du plan stratégique national (PSN) relevant de la PAC, ainsi que les données issues du recensement agricole, et déclinant autant que faire se peut les fiches repères nationales et la note de problématique.



La conduite de la concertation régionale

1. Pilotage de la concertation

Un comité de pilotage réunissant le Préfet ou son représentant, le Président de la région ou son représentant, le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant, assurera le suivi de la mise en place et du déroulement de la concertation régionale.

Le comité de pilotage sera chargé de valider la liste des participants invités ainsi que les modalités de la concertation dans le respect du cadre national arrêté, et fixera en particulier le calendrier des réunions et l'ordre du jour de chacune des réunions.

2. Participants invités

La liste des participants sera élaborée conjointement par la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Région, en association avec la Chambre régionale d'agriculture sur la base de la formation plénière de la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMR). Cette liste peut être élargie ou adaptée en fonction des caractéristiques territoriales par le comité de pilotage, notamment aux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'innovation et aux élus locaux et nationaux.

3. Présidence des réunions

Les réunions seront présidées par le président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant en concertation étroite avec le Préfet et le Président de la région.

4. Secrétariat de la concertation régionale

Il sera assuré par la Chambre régionale d'agriculture qui mobilisera une équipe projet identifiée dédiée au suivi de la mise en œuvre de la concertation

Il consistera à :

- planifier les réunions ;
- envoyer les invitations ;
- réserver les salles ;
- produire les documents supports ;
- rédiger les comptes rendus et synthèse ;
- mettre à disposition aux acteurs de la concertation les documents nécessaires au bon déroulé de la concertation.

Une adresse mail générique sera créée dans chaque région afin de rendre possible des contributions en amont des groupes techniques.

5. Conduite de la concertation

Compte tenu des délais contraints, il est proposé d'organiser *a minima* :

- 1- Une plénière de lancement pour partager sur les enjeux de l'agriculture régionale à l'horizon 2040 en s'appuyant sur le kit de concertation et en repartant des éléments de diagnostics existants, spécifiques à la région.
- 2- Des groupes de travail thématiques qui viseront à identifier les objectifs stratégiques à retenir et les leviers à mobiliser, ils seront le miroir des groupes de travail nationaux. Les présidents des groupes de travail seront désignés par le président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant en concertation avec l'État et la Région.
- 3- Une plénière pour présenter les éléments de synthèse de chacun des groupes et les propositions à adresser au niveau national.

6. Communication

La communication sur la conduite de la concertation doit relever du comité de pilotage régional et être articulée avec la charte graphique nationale qui sera fournie par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

➤ Un cadre harmonisé pour le suivi des travaux en régions

Afin d'assurer au mieux le suivi de la concertation régionale, chaque Chambre régionale d'agriculture sera tenue de renseigner au fil de l'eau un tableau partagé qui devra notamment préciser :

- dates et lieu des différentes réunions (comité de pilotage, plénières, groupes de travail, ...)
- présidence des différents groupes
- composition de la plénière et des participants aux groupes
- dates de remontée des contributions

Ce tableau sera accessible à tous les membres du comité de pilotage national de la concertation régionale.

➤ Un cadre harmonisé pour la synthèse de la contribution régionale

- Mettre en valeur les tendances observées
- Valoriser les démarches ou les expériences originales et réussies
- Identifier et prioriser les objectifs stratégiques à retenir
- Identifier et prioriser les propositions d'action et leviers actionnables au regard des besoins du territoire
- Favoriser les démarches collectives et la mobilisation de tous, dans la diversité des acteurs.

Le cadre harmonisé de restitution des travaux en régions devra faciliter la prise en compte des propositions et permettre de valoriser les contributions (voir fiche page suivante).

Un dossier type sera proposé reprenant :

- Le calendrier des débats régionaux et nationaux (tableau en ligne),
- Les lieux et thèmes des plénières ou groupes de travail et liste des participants,

Logo ARF à ajouter

- Le compte-rendu des réunions plénières,
- Les propositions des groupes de travail, classées selon les objectifs stratégiques retenus et les propositions d'action et leviers à mobiliser, en précisant le caractère consensuel ou divergent de chacun. Une fiche par proposition devra être rédigée en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.office.com/e/GtNcAWAky8> au plus tard mi-mai.

Remplir une fiche par proposition

- Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

- Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique

- Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

- À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

- Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

- Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

- Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?

- Consensus
- Dissensus (à préciser)

- Avez-vous des commentaires ?

Des propositions de questions soumises à débat

Une approche harmonisée sera déployée tout en permettant l'expression des spécificités régionales.

Au stade de la première séance plénière les questions porteront sur les quatre enjeux et sur leurs impacts pour la région : quelles ruptures attendues et quelles opportunités.

Les groupes de travail mettront ensuite en débat une série de questionnements liés aux enjeux préalablement identifiés. L'objectif est d'identifier les leviers à mettre en place pour répondre à ces enjeux.

Les questions ci-dessous pourront ainsi être débattues lors des concertations régionales. Elles pourront être complétées par des questions plus spécifiques à la région. Il appartiendra au comité de pilotage de décider de porter des questions spécifiques, ou de retenir des questions portées par les participants :

GT n°1 : Orientation et la formation	
Formation et orientation	Comment renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole et former plus de jeunes aux métiers de l'agriculture ? Comment mieux préparer les nouveaux installés et les futurs actifs - formation initiale, formation continue - aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain, en particulier dans un contexte de changement climatique ?
	Comment mieux intégrer les sujets liés au management (en tant que futur employeur ou futur salarié) et aux facteurs humains dans la formation initiale des futurs actifs agricoles (exploitants et salariés) ?
	Comment anticiper les besoins/les évolutions des comportements alimentaires/ le lien avec les marchés afin d'identifier les nouvelles compétences nécessaires ?
	Comment proposer de nouveaux contenus et de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement aux nouveaux installés qui ont une expérience professionnelle significative d'autres secteurs que le secteur agricole ? De même pour les nouveaux salariés du secteur agricole, en particulier les salariés qualifiés.
	Comment définir les limites du domaine de compétences de l'agriculture par rapport à celle du conseiller par exemple ? Et comment orienter les formations par rapport à ce domaine de compétences ? Comment mieux former les actifs agricoles vis-à-vis des transformations profondes en cours avec le numérique et le développement de l'intelligence artificielle ?
	Comment faire en sorte de mieux articuler le rôle des différents acteurs dans l'accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles ?

GT n°2 : Installation et la transmission	
Installation et transmission	<p>Comment améliorer l'accueil des personnes venant de l'extérieur du secteur agricole ?</p> <p>Comment accompagner les évolutions du fait sociétaire de l'installation en agriculture ?</p> <p>Comment améliorer et simplifier encore l'accueil aux candidats à l'installation ?</p>
	<p>Comment définir les modalités et sources de financement possible pour faciliter la transmission et reprise des actifs (bâtiments, capitaux, foncier) en particulier pour les installations en élevage ?</p>
	<p>Comment mieux détecter, plus efficacement, les exploitants potentiellement cédants ?</p>
	<p>Comment assurer un équilibre entre agrandissement des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs, pour permettre le renouvellement de population travaillant en agriculture ?</p>
	<p>Comment faciliter l'entrée/l'accès à l'installation des porteurs de projets ? (Statut, fiscal, administratif, ...)</p>
	<p>Comment franchir le cap pour passer du statut de salarié agricole à celui d'employeur ? Comment créer plus de fluidité entre les deux statuts et comment accompagner la transition ?</p>
	<p>Comment réassurer les agriculteurs installés dans les 3-5 ans après leur installation ?</p>
	<p>Comment favoriser les formes de mentorat / tutorat entre agriculteurs ou entre agriculteurs et chefs d'entreprises ?</p>
	<p>Comment choisir les formes d'exploitations à soutenir (entreprises de firmes, exploitations familiales, installations 'alternatives') ?</p>
	<p>Comment définir les orientations de l'agriculture française (souveraineté alimentaire, énergétique, stockage de carbone, autres usages non alimentaires, place de la France dans l'économie mondiale) ? Comment ces orientations devraient-elles être décidées ?</p>
<p>Comment soutenir les exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement ?</p>	

	Comment accompagner l'installation pour répondre aux besoins locaux/nationaux/internationaux des marchés et des filières / aux évolutions de consommation / aux nouveaux comportements alimentaires ?
	Comment faire évoluer la politique de l'installation pour répondre à la diversité des profils d'agriculteurs et d'entreprises ?
	Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?
	Comment favoriser l'installation de femmes en agriculture ?
GT n°3 : Adaptation et la transition face au changement climatique	
Moyens de production	Comment favoriser la disponibilité des facteurs de productions en matière de foncier, bâtiments, équipements pour répondre à la demande alimentaire dans un objectif de souveraineté ?
	Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
	Comment faire pour réduire notre dépendance aux produits phytosanitaires ? Quelle réponse du côté des agroéquipements ?
	Comment répondre aux objectifs de la SNBC ? Comment transformer l'agriculture vers une agriculture neutre en carbone ?
	Comment, dans un contexte d'adaptation au changement climatique, s'assurer d'une utilisation efficace de l'eau pour maintenir voire développer des productions agricoles de qualité et assurer la souveraineté alimentaire ?
	Comment optimiser la ressource en azote pour diminuer notre dépendance aux engrais minéraux ? Sur quels outils s'appuyer ?
	Comment définir les niveaux de dépendance à l'azote minéral et les leviers de sortie de dépendance des systèmes céréaliers ?
	Comment trouver un équilibre entre les surfaces agricoles et les différents usages de ces surfaces (alimentaires, non alimentaires) ?
Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants du prix de l'énergie (machinisme, bâtiments, engrais, irrigation, etc.) ?	

	Comment créer et rendre disponibles des agroéquipements innovants œuvrant pour une agriculture multi performante et résiliente ? Comment accompagner les agriculteurs sur leur utilisation ?
	Comment valoriser les innovations numériques, génétiques, bio solutions pour accompagner les transitions ? Comment massifier le transfert de solutions innovantes ?
	Comment préserver et améliorer la qualité des sols ?
Transition climatique	Comment développer et massifier les initiatives prises pour réduire l'empreinte carbone et favoriser l'adaptation des exploitations afin de réussir la transition agricole face au changement climatique ?
	Comment mobiliser les innovations techniques, organisationnelles, méthodologiques, etc. pour accompagner les transitions ?
	Comment mobiliser les politiques publiques pour massifier la transition climatique des acteurs agricoles ?
Recherche développement et conseil	Comment relancer la production de fruits & légumes et lever les freins ?
	Comment ajuster l'équilibre productions végétal/animal pour s'aligner sur l'évolution des besoins de consommation/ export 2040 ?
	Comment accompagner l'ensemble des systèmes et des exploitations dans leur diversité pour développer la connaissance de leurs coûts de production et son optimisation ?
	Comment accompagner le secteur de l'élevage, et plus spécifiquement ruminant, pour la réduction de la compétition feed/food ? Comment accompagner à la réduction de la mobilisation de ressources directement consommables par l'homme ?

Le calendrier des différentes étapes

- **8 novembre** réunion Ministre avec les syndicats et Chambre d'agriculture France : annonce de la méthode envisagée

- **novembre/début décembre** : quatre débats nationaux

- **7 décembre** lancement officiel
- **20 décembre** : comité de pilotage national de la concertation régionale : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (DGPE, DGER), groupement des DRAAF et Régions de France.
- **fin décembre début janvier** : validation par le Cabinet Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Régions de France du document de méthode et de calendrier.
- **dès validation** :
 - * diffusion des éléments aux Chambres régionales d'agriculture ;
 - * déclinaison opérationnelle de la méthode par chaque région
- **janvier** : premières réunions des groupes nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **début février** : début des travaux régionaux
- **février-avril** : 2nde et 3^{ème}e réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** : fin des travaux en région
- **mi-mai** : remontée des synthèses régionales
- **fin mai** : réunions de clôture des groupes de travail nationaux

La base documentaire

Les enjeux transversaux

- Le plan stratégique national relevant de la PAC, y compris le diagnostic et les annexes
- Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031
- The state of food security and nutrition in the world, FAO 2022, EU agricultural outlook for markets, income and environment 2021-2031 - décembre 2021 - https://agriculture.ec.europa.eu/news/eu-agricultural-outlook-2021-31-sustainability-and-health-concerns-shape-agricultural-markets-2021-12-09_fr
- Global Food Policy Report : Climate Change and Food Systems. International Food Policy Research Institute - <https://doi.org/10.2499/9780896294257>
- Le recensement agricole (2020), la synthèse parue dans Agreste
- Rapport d'information du Sénat sur la compétitivité de la ferme France, septembre 2022
- Farmers of the future (2020), Joint Research Center

- L'Emploi : moteur de la transformation bas carbone, The Shift Project (2021) - <https://theshiftproject.org/article/emploi-moteur-transformation-bas-carbone-rapport-final-9-decembre/>
- État des terres agricoles en France, Terre de liens (2022) - <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/etat-des-terres-agricoles-en-france>
- Stratégie nationale Biodiversité 2030
- Strategic foresight report. Twinning the green and digital transitions in the new geopolitical context, Union européenne, 2022 - https://ec.europa.eu/info/strategy/strategic-planning/strategic-foresight_en
- INRAE, Place des agricultures européennes dans le monde à horizon 2050. Entre enjeux climatiques et défis de la sécurité alimentaire mondiale, 2022
- FranceAgriMer, Performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises en 2021, 2022
- Actif'Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture, Centre d'étude et de prospective du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2019
- Rapport OFPM 2022 – https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/sauv/documents-divers/rapport_ofpm_22_final.pdf
- Rapport du Sénat sur les négociations commerciales et inflation - <https://www.senat.fr/rap/r21-799/r21-7993.html#toc89>
- Observatoire national de la production bio, Agence bio - <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>

La formation

- Métiers 2030, France Stratégie, Août 2022
- Rapport de l'OIT Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022: Investir dans la transformation de l'avenir des jeunes - https://www.ilo.org/global/publications/WCMS_853330/lang--fr/index.htm
- Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole, 2017
- Note du CAE n°75 "Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité"
- Global Green Skills Report 2022, LinkedIn Economic Graph
- Growing the future. Enhancing the attractiveness of agricultural work, GEOPA-COPA, 2021

La transmission

- Directives du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale sur l'égalité de genres en agriculture (adoption prévue octobre 2022) - <https://www.fao.org/cfs/working-space/workstreams/gender/fr/>

L'installation

- La financiarisation de la production agricole : analyse des enjeux fonciers (étude CEP)
- Directives du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale sur l'emploi des jeunes en agriculture - <https://www.fao.org/cfs/working-space/workstreams/youth-workstream/fr/>
- Directives volontaires Comité sur la sécurité alimentaire mondiale pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale - <https://www.fao.org/cfs/policy-products/vggt>
- Rapport de Régions de France sur "Les politiques régionales en faveur de l'installation et la transmission en agriculture", octobre 2022

La transition

- La synthèse des travaux du groupe 2 du GIEC qui évalue les risques et l'adaptation au changement climatique
- La synthèse des travaux du groupe 3 du GIEC sur l'atténuation du changement climatique
- Rapport de l'Ademe, « Agriculture et énergies renouvelables : contributions et opportunités pour les exploitations agricoles », 2018
- Pour une alimentation saine et durable, rapport de France stratégie, rapport pour l'assemblée nationale, 2021
- Synthèse du Varenne et les diagnostics « climat » régionaux issus du Varenne



Logo ARF à ajouter

- Directives de la Banque Mondiale Sécuriser Les Droits Fonciers dans Les Zones de Forêt pour Favoriser le Développement Rural : Un Cadre d'Analyse
- Prospective du système alimentaire et de son empreinte énergétique et carbone : 5 visions de l'alimentation en France vers la neutralité carbone en 2050, CNRS/Cirad/Solagro/Inrae, 2022 - https://www.centre-cired.fr/wp-content/uploads/2022/09/Publication_SISAE.pdf
- Filières agricoles et alimentaires : Enjeux et problématique de la numérisation, 2021 <https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2021/10/Etude-Numerisation-agriculture-et-alimentation-HD.pdf>
- Navigating the Twilight zone. Pathways towards digital transformation of food systems, Wageningen University and Research, 2021
- Rapport de l'ADEME "Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat", 2022
- INRAE-IFREMER, « Impacts des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et les services écosystémiques", 2022
- Cour des comptes, Le soutien à l'agriculture biologique, 2022

Les rapports du CGAAER utiles pour le cadrage

Thème 1 : orientation et formation

19069	L'orientation des élèves vers l'enseignement agricole et son attractivité	23/07/2020
19084	Appropriation par l'enseignement technique agricole public de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue - Les conditions pour bien répondre aux besoins des branches professionnelles	21/10/2020
21096	Place des ingénieurs dans l'enseignement technique agricole public	14/09/2022
20079	État des lieux des actions en faveur de l'entrepreneuriat dans les établissements de l'enseignement supérieur agricole publics et privés sous contrat	15/11/2021
18105	Implication des établissements d'enseignement technique agricole dans les licences professionnelles	19/09/2019
18092	Bilan et retours d'expérience sur les dispositifs « chefs de projet de partenariat en établissement d'enseignement agricole » et « tiers temps »	08/11/2019
17046	Conditions d'amélioration du lien entre les enseignements agricoles technique et supérieur long dans une dynamique de promotion sociale	19/04/2019

Thème 2 : installation et transmission

21050	Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture	01/03/2022
16070	Foncier agricole : accaparement ou investissement ? - La nécessaire évolution des outils de régulation	05/04/2017
21039	Évolution des modes de portage du foncier	Mission en cours

Thème 3 : adaptation et transition face au changement climatique

21065	Décarboner 100 % de l'énergie utilisée en agriculture à l'horizon 2050 : c'est possible !	07/09/2022 Publiable
21036	Quel avenir pour les « Réseaux d'Innovation et de Transfert agricoles » Et les systèmes « Recherche, Formation, Innovation, Développement, Transfert » en Outre-Mer ?	14/03/2022
21042	Leviers d'adaptation de l'élevage des ruminants et des systèmes fourragers au changement climatique : état des lieux et propositions	26/11/2021
19056	Changement climatique, eau, agriculture	01/07/2020
21044	Évaluation du coût du changement climatique pour les filières agricoles et alimentaires	17/05/2022
19067	Évolution de l'architecture du programme national de développement agricole et rural après 2020	Décembre 2019



La liste des fiches repère nationales

Les fiches repères sont disponibles au lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles-les-fiches-reperes>

Type	Catégorie	Titre de la fiche
Tendances	Démographiques, sociales	Démographie agricole
Tendances	Démographiques , sociales	Emplois et activités, organisation du travail (sous-traitance, spécialisation, etc.), revenus, conditions de travail
Tendances	Démographiques , sociales	Orientations professionnelles, formations, qualifications, compétences
Tendances	Changement climatique	Évolution du climat et ses effets sur l'agriculture, émissions de GES du secteur et stockage carbone
Tendances	Changement climatique	Gestion de l'eau, disponibilité et l'eau et adaptation au changement climatique
Tendances	Facteurs de production	Le foncier
Tendances	Facteurs de production	Engrais azotés
Tendances	Facteurs de production	L'énergie (besoins, productions, sources)
Tendances	Facteurs de production	Protection sanitaire des cultures : phytosanitaires et alternatives
Tendances	consommations, systèmes alimentaires	Conduites et consommations alimentaires France et Union européenne
Tendances	consommations, systèmes alimentaires	Mode de production et commercialisation
Tendances	consommations, systèmes alimentaires	Les enjeux sanitaires associés à l'élevage
Leviers	Orientation et formation	Acteurs de la formation professionnelle
Leviers	Orientation et formation	Politiques et acteurs de l'orientation

Leviers	Orientation et formation	Panorama des diplômes et diplômés de l'enseignement (agricole et éducation nationale) dans le champ de la production agricole et de la transformation (volumétrie apprenants, insertion, origine socio-professionnelle des apprenants en formation initiale)
Leviers	Orientation et formation	L'offre de formation de l'enseignement agricole (rénovation régulière des diplômes de l'enseignement agricole, intégration du monde professionnel dans le cadre de la construction des référentiels, déploiement des diplômes de l'enseignement agricole par toutes les modalités d'accès afin de répondre à la variété des besoins des apprenants et du monde professionnel) et la dynamique pédagogique spécifique à l'œuvre dans l'enseignement agricole.
Leviers	Orientation et formation	Formation tout au long de la vie des actifs agricoles
Leviers	installation et transmission	Acteurs et processus de l'accompagnement de l'installation et de la transmission en France
Leviers	installation et transmission	Financement de l'installation et de la transmission
Leviers	adaptation et transition financement de l'innovation	Acteurs de l'innovation agricole en France pour l'adaptation et la transition des exploitations
Leviers	adaptation et transition financement de l'innovation	Financement et acteurs du financement des exploitations en France
Leviers	adaptation et transition financement de l'innovation	Panorama des financements de la recherche, du développement et de l'innovation pour l'adaptation et la transition de l'agriculture face au changement climatique et à l'enjeu agro-écologique
Leviers	adaptation et transition financement de l'innovation	Conseil agricole